



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
AUDE



INFORMATION A DESTINATION DES RESIDENTS ET DES PERSONNES PRESENTES AUX ABORDS DE PARCELLES AGRICOLES

VALABLE DU 01 AU 30 AVRIL 2024

Pour les cultures listées dans la charte d'engagement des utilisateurs de produits phytosanitaires, l'information ci-dessous permet d'identifier celles sur lesquelles un traitement est probable dans la période précisée. Les curseurs représentent l'échelle de probabilité de traitement par rapport aux principales cibles et cultures.



Bon à savoir : Un pulvérisateur dans les champs n'est pas forcément en train d'appliquer un produit phytosanitaire. Il peut aussi appliquer, par exemple, des produits de biocontrôle qui stimulent les défenses naturelles de la culture, des engrais ou des solutions foliaires d'éléments minéraux pour corriger des carences d'alimentation...

Probabilité d'application de traitements

Voir tableau ci-dessous

A noter : Cette information est construite sur une situation moyenne du département, à partir de l'analyse de risque des BSV s'ils existent et de l'expertise des conseillers. Il est possible qu'un agriculteur intervienne hors plage identifiée, en fonction du contexte de sa parcelle et de la situation sanitaire.

En complément de cette information, vous pouvez consulter les BSV de la région, sur ces sites :

[BSV Midi-Pyrénées - Chambre d'agriculture Occitanie \[chambre-agriculture.fr\]](https://chambre-agriculture.fr/)

[BSV Languedoc-Roussillon - Chambre d'agriculture Occitanie \[chambre-agriculture.fr\]](https://chambre-agriculture.fr/)

Chambre d'agriculture de l'Aude

POLE PRODUCTIONS DURABLES & AGROECOLOGIE

ZA de Sautès à Trèbes

11878 CARCASSONNE CEDEX 9

Tél : 04 68 11 79 61

helene.sompayrac@aude.chambagri.fr



PROBABILITES D'APPLICATION DE TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES

Mois d'avril

Culture	Lutte contre les mauvaises herbes	Lutte contre les ravageurs	Lutte contre les maladies
Vigne			
Vigne de cuve et raisin de table			
Vignes-mères de porte-greffe			
Pépinières de plants de vignes			
Arboriculture			
Pommes			
Poires			
Cerises			
Abricots			
Pêches			
Olives			
Prunes			
Amandes			
Maraîchage sous abri			
Légumes feuilles : salade, mache, épinard ...			
Tomate			
Fraise			
Melon			
Poivron, aubergine, courgette			
Maraîchage plein champ			
Tomate			
Asperges			
Artichaut			
Melon			
Courge			
Légumes racines : navet, radis japonais, carotte			
Pomme de terre			
Salade			
Choux			
Grandes cultures			
Colza			
Céréales à paille			
Légumineuses : pois, fèves, lentilles..			
Tournesol, soja			
Sorgho, maïs			
Prairies légumineuses			
Luzerne, trèfles sainfoin etc			
Prairies graminées			
Fétuques raygrass etc			
Plantes à parfum			
Lavande/din			

Chambre d'agriculture de l'Aude

POLE PRODUCTIONS DURABLES & AGROECOLOGIE

ZA de Sautès à Trèbes

11878 CARCASSONNE CEDEX 9

Tél : 04 68 11 79 61

helene.sompayrac@aude.chambagri.fr

faible moyenne forte